

## **Discours de l'Inspecteur d'Académie M.Rémy**

### **Décès de M.Robert Legillon**

« Voici donc le père et la fille, réunis pour toujours par une mort brutale qui nous a tous bouleversés. Qu'il me soit permis, avant qu'ils disparaissent dans la tombe, d'essayer de fixer leur image avec les moyens dont dispose l'administration, qui est déjà un peu l'Histoire. Puisse leur figure humaine apparaître avec quelque fidélité à travers le portrait que nous livrent leurs dossiers !

Né le 8 juin 1905 à Hazebrouck, Robert Legillon, qui devait devenir un Normand d'adoption, commença ses études secondaires au Collège de Dieppe où sa famille s'était réfugiée sur la fin de la première guerre mondiale. Revenu dans son département d'origine, il passa son baccalauréat de philosophie, à Lille en juin 1925 et, en octobre de la même année obtient son P.C.N. Les succès universitaires se succèdent alors à une cadence exceptionnelle :

En 1926 il est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille :

De 1926 à 1928, il collectionne six certificats d'études supérieures : zoologie générale, botanique générale, géologie générale, chimie générale, chimie physique et chimie appliquée. Puis ce scientifique change subitement d'orientation et entreprend des études juridiques, avec le même succès que précédemment, bien entendu, et en 1929, il obtient sa licence en Droit devant la Faculté de Lille.

Ces brillants résultats sont d'autant plus méritoires qu'il exerce les fonctions de maître d'internat ou de répétiteur au Collège d'Avranches, puis aux lycées de Douai et de Lille. C'est à cette époque aussi, où décidément tout lui sourit, qu'il épouse celle qui devait être la compagne de sa vie.

Délégué pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles au Lycée de La Roche-sur-Yon d'octobre 1929 à septembre 1932, il quitte cette Faculté de Lille où il avait rencontré de si beaux succès, mais c'est pour s'inscrire aussitôt à celle de Poitiers et y obtenir un diplôme d'études supérieures de Droit Public en 1932 et, durant son année de service militaire, un diplôme d'études supérieures d'Economie politique en 1933.

Il est alors délégué au Lycée de Béziers. Ce fils du Nord ne se laisse toutefois pas séduire par le soleil du Midi et revient, en octobre 1934, comme professeur de sciences à ce Collège de Dieppe dont il avait été l'élève quelques quinze ans auparavant. Toute sa vie se déroulera désormais en Normandie et plus précisément en Seine-Maritime, où l'attend son destin. Mais n'anticipons pas. Notre jeune professeur se donne à son enseignement avec une conscience et une compétence que les rapports des inspecteurs généraux se plaisent à reconnaître.

Son activité professorale ne lui suffit pourtant pas. Fils de médecin, il entreprend alors, bien que déjà abondamment pourvu de titres et assuré d'une situation, des études médicales à l'Ecole de Médecine de Rouen et les pousse avec son succès habituel, jusqu'à la quatrième année. Il les eût certainement menées à bon terme si la guerre n'était venue les interrompre. Avec cette obstination qui est une de ses caractéristiques, il s'efforce d'ailleurs de les reprendre, et à peine démobilisé, sollicite, mais en vain, sa mutation dans une ville pourvue d'une Faculté ou tout au moins d'une Ecole de Médecine.

Sans doute pour accroître ses chances autant que par goût, il a demandé aussi, bien imprudemment- mais était-il prudent ?- un poste de principal ou de censeur. Justement le Collège de Fécamp devient vacant et les candidats sont rares pour ce poste dangereux. On l'y envoie, d'autorité. Il accepte sans discuter, et aussitôt les difficultés commencent, notamment avec son prédécesseur qui ne se résigne pas à partir.

Le 18 mai 1943, sans même savoir ce qu'on lui reproche et sans que l'Inspecteur d'Académie ait été consulté, il est suspendu pour trois mois avec effet du lendemain par le Préfet régional. C'est pour lui l'occasion de révéler un aspect essentiel me semble-t-il de son caractère.

Profondément blessé dans son sens de la justice, il fait front et ne cessera pendant plus d'un an de multiplier les protestations contre cette mesure arbitraire. Soutenu par l'Inspecteur d'Académie qui lui a conservé son estime et sa confiance et qui écrit à son sujet le 28 juillet 1943 à M Le Recteur :

« Je ne vois aucun inconvénient, au contraire, à la nomination de M. Legillon à Eu ; il a très bien réussi comme Principal à Fécamp et les difficultés qu'il a eues ont une origine extra-professionnelle, d'ailleurs mal définie, me semble-t-il.

« Il pourra diriger efficacement le Collège d'Eu qui a besoin d'une direction ferme et avisée »...

Il faut pourtant attendre le 7 décembre 1944 pour que cette réintégration tant souhaitée et si méritée soit enfin prononcée.

Il semblerait que M. Legillon pût désormais se contenter de se consacrer à son collège retrouvé, qui avait d'ailleurs grand besoin de lui. Mais la guerre n'était pas finie et, malgré son goût de l'étude, il n'était point homme à rester paisiblement chez lui. Aussi écrit-il à l'Inspecteur d'Académie pour lui demander l'autorisation de contracter un engagement militaire en spécifiant :

« Il me serait agréable de prendre la place d'un de mes collègues dont les charges de famille sont plus lourdes.

« Il est évident que je ne demande pas à servir dans une formation de l'arrière mais dans la zone des armées et de préférence dans la division Leclerc ».

Indispensable à Fécamp, il y est maintenu et la guerre se termine sans lui.

Par un juste retour des choses, il est entendu le 19 mars 1946 au sujet du Préfet régional qui l'avait suspendu sous le régime de Vichy.

La même année, il reçoit la Médaille de la Résistance et est fait Chevalier d'Académie. Promu au choix en 1948 puis en 1952, il est nommé officier de l'Instruction Publique en 1953, reçoit la Croix des Services Militaires volontaires en 1954, est fait officier du Mérite Militaire en 1960.

Bon père, il l'était, en effet et si je n'ai point parlé de sa vie de famille, si respectable, c'est que ce domaine privé n'est pas du ressort de l'Administration.

Il me faut pourtant évoquer ici sa fille Jacqueline, elle aussi bon serviteur de l'Université, qu'un sort cruel et brutal unit à lui pour toujours.

Fin 1962, M. Legillon, homme modeste et discret, autant que savant est devenu le champion de sa Normandie adoptive à « La Roue Tourne » !. Braquant sur lui ses caméras et mettant sa science à l'épreuve pendant plusieurs semaines, la T.V. a révélé à d'innombrables téléspectateurs sa vaste érudition et son visage souriant. Ce n'était là, j'espère l'avoir montré, qu'un aspect de sa riche personnalité, mais la sympathie que ces émissions lui ont valu fait, j'en suis sûr, que des milliers d'inconnus ont partagé notre émotion en apprenant le tragique accident dont il était victime aux côtés de sa fille et de sa femme et s'associent, de loin, à notre deuil.

Au nom de tous les élèves anciens ou actuels, à qui M. Legillon a consacré plus de 35 ans de bons et loyaux services et en qui il survivra.

Au nom des petits élèves et des collègues de M. Legillon qui l'aimaient tant et qui, m'assure sa directrice, ne parviennent pas à croire à sa disparition.

Au nom des chefs d'établissements de la Seine-Maritime, qui me l'ont demandé et auxquels se joignent l'administration Académique et le corps enseignant tout entier.

Au nom enfin de M. le Recteur et de M. le Ministre de l'Education Nationale qui m'en ont expressément chargé, comme en mon nom personnel, je rends un dernier hommage à M ; le Principal du Lycée de Fécamp et à sa fille Jacqueline.

Je m'incline devant la douleur de Mme Legillon, encore rivée sur son lit de souffrances, de son fils le Docteur Legillon et de tous les membres de leur famille si durement éprouvée, et je les prie d'agréer nos plus vives condoléances ».